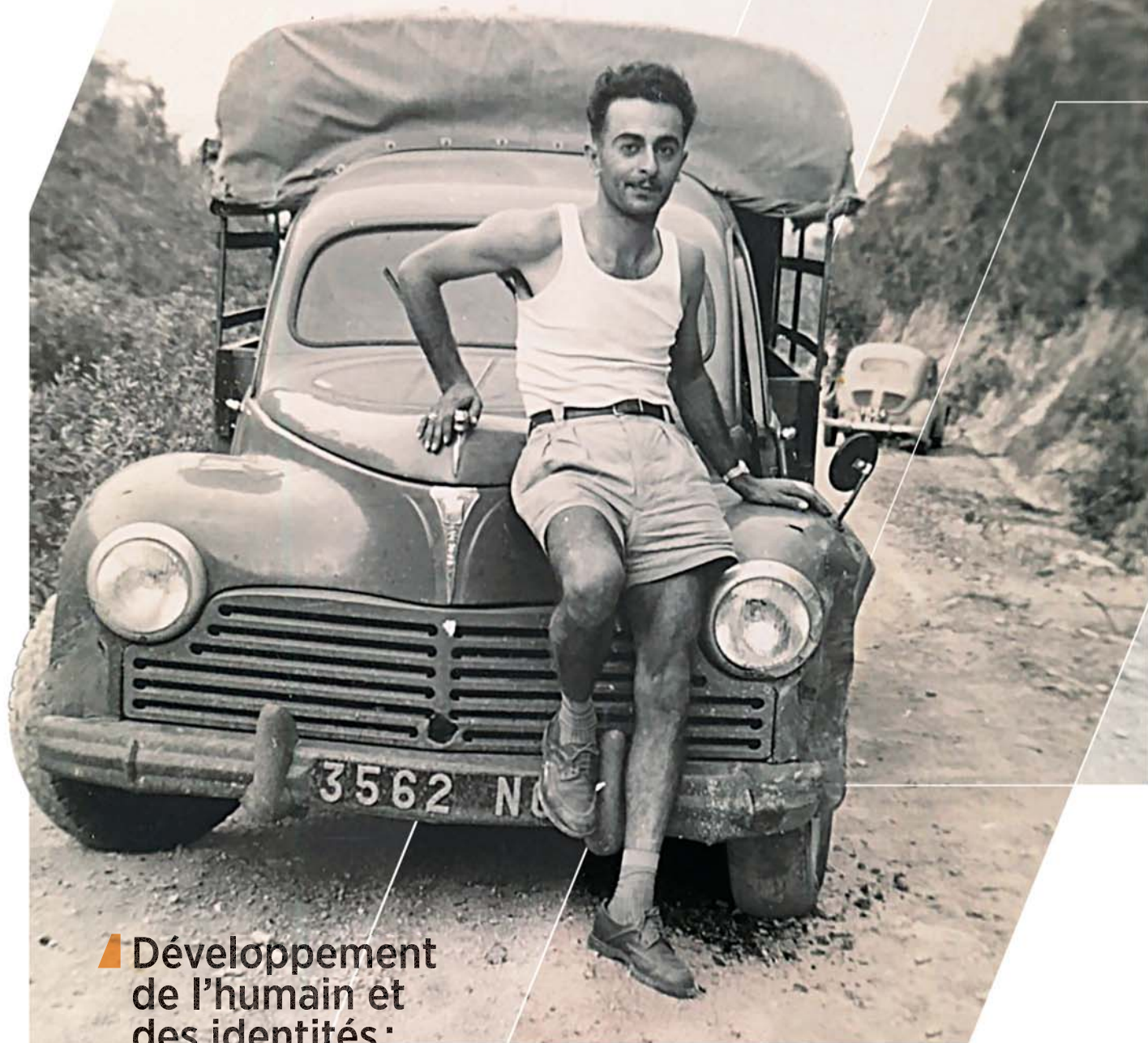


LE **PAYS**

N°196 juillet 2023 - 250F

MAGAZINE

Les photos de **Léon Vico**



▲ **Développement
de l'humain et
des identités :**
une nouvelle direction
à la province Nord

▲ **Le secteur du nickel
en pleine évolution**

Et si vous arrêtiez
de faire répéter
vos proches ?

PRENEZ
RENDEZ-VOUS



AUDIO CENTER

CORRECTIONS AUDITIVES

DOCTEUR THIERRY LEFORT

AUDIOPROTHÉSISTE

30 RUE DUQUESNE - 98800 NOUMÉA

Téléphone : 45 20 42

P Parking réservé clientèle





▲ LE TOUT INFO

Élargissement du corps électoral : le débat est lancé

04



▲ LE TOUT INFO

L'aire Hoot Ma Whaap fête l'igname

12



▲ LE TOUT INFO

La délégation se prépare pour le festival des arts mélanésien

14



▲ CULTURE & CO

Une nouvelle direction du développement humain et des identités

16



▲ PORTFOLIO

Les photos de Léon Vico

20



▲ LA SÉRIE DOCUMENTAIRE

KNS au contact de la population

24

▲ Le magazine Le Pays est disponible sur abonnement et peut être envoyé partout dans le monde. Nous consulter (lepays@canl.nc). Chaque édition est consultable sur le site internet de la province Nord www.province-nord.nc

EDITO « *Un marché très concurrentiel et fluctuant* » : c'est ainsi que Karl Therby, directeur général de la SMSP, qualifie le secteur du nickel qui fait l'objet de notre « série documentaire » ce mois-ci. Lors d'une séance publique de l'assemblée de la province Nord début juin, une séance consacrée au rapport de la Cour territoriale des comptes sur la doctrine de la province Nord, Alcide Ponga, élu loyaliste du groupe « *Une province pour tous* », regrettait que le nickel ait toujours été une question très politique. Le groupe UNI revient dans nos colonnes sur l'origine de la construction de l'usine du Nord et l'investissement du mouvement indépendantiste dans la mine et la métallurgie. Un secteur qui est actuellement en pleine évolution.

Le défi est aujourd'hui de produire un nickel le plus respectueux de l'environnement, dans les meilleures conditions pour les salariés, tout en maîtrisant les coûts, notamment les coûts de l'énergie qui se sont emballés ces derniers mois. C'est l'orientation dans laquelle s'est engagée KNS, dans une démarche de transition énergétique. En Corée également, la co-entreprise détenue par la SMSP et Posco s'adapte à un nouveau contexte. Un contexte mondial fortement influencé par la politique menée par la Chine et par l'Indonésie dans le secteur du nickel.

La Rédaction



© Haut-commissariat NC

Le ministre Darmanin a rencontré une délégation indépendantiste. Le débat a été ouvert sur la possibilité d'ouvrir le corps électoral pour les provinciales. « A l'issue de dix années de résidence », ont demandé les indépendantistes.

Élargissement du corps électoral provincial

le débat est lancé

supplémentaires, nées en Nouvelle-Calédonie, de voter l'année prochaine), mais aussi un travail sur « les critères qui mèneraient à l'exercice essentiel qu'est le droit à l'autodétermination. » De nouveaux transferts de compétences ont été évoqués, « y compris des compétences régaliennes » a souligné le ministre.

La durée minimale de résidence pour figurer sur la liste électorale pour les provinciales a été fixée à dix années par les indépendantistes, alors que les non-indépendantistes ont opté la durée de trois années. L'État a de son côté suggéré sept années. « Ce sujet doit se concevoir dans le cadre d'un accord politique global » a souligné le FLNKS dans un communiqué publié peu après.

Maintien d'un processus de décolonisation

« Le FLNKS se félicite des positions convergentes sur la nécessité de discuter, d'une part, d'un accord politique global en ayant pour « plancher » l'Accord de Nouméa et de maintenir, d'autre part, la Nouvelle-Calédonie au titre 13 de la Constitution qui inscrit aujourd'hui notre pays dans une phase transitoire attachée à un processus de décolonisation » a encore souligné, dans son communiqué, le mouvement indépendantiste.

Pour les non-indépendantistes, l'ouverture du corps électoral pour les provinciales est « une nécessi-

A l'issue de son séjour en Nouvelle-Calédonie du 1^{er} au 4 juin, le ministre Gérald Darmanin a salué la volonté des indépendantistes de discuter d'un élargissement du corps électoral pour les élections provinciales. Au cours de son séjour, il a également présenté le bilan de l'accord de Nouméa et un audit de la décolonisation, avant de rencontrer séparément les délégations indépendantistes et non-indépendantistes.

“ De nouveaux transferts de compétences ont été évoqués.



« Les indépendantistes ont accepté l'idée de parler de l'ouverture du corps électoral pour les prochaines provinciales » : la visite du ministre Gérald Darmanin début juin s'est achevée sur cette annonce sur le plateau de la télévision de service public où il était interrogé par trois représentantes de médias calédoniens. Le ministre était arrivé trois jours auparavant avec une série de propositions : l'ouverture du corps électoral pour les provinciales (qui pourrait, selon l'État, permettre à 11000 personnes



© MIOM

Les non-indépendantistes ont défendu l'idée d'ouvrir le droit de vote pour les provinciales au bout de trois années de résidence. L'Etat a évoqué une durée de sept années.

«*té absolue*», selon Virginie Ruffenach, présidente du groupe L'Avenir en confiance au Congrès. «*Le dégel, ce n'est pas une concession des indépendantistes, c'est la démocratie*» souligne de son côté le député Nicolas Metzdorf, fondateur de Générations NC.

Mi-juin, l'association des citoyens français de Nouvelle-Calédonie annonçait avoir recueilli 21 000 signatures à sa pétition

lancée en 2018 pour l'ouverture du droit de vote aux provinciales dès six mois de résidence en Nouvelle-Calédonie. «*Si ce n'est pas possible, cela pourrait être cinq ans de résidence maximum, avec la possibilité de réduire cette durée si on est chef d'entreprise, conjoint de Calédonien ou propriétaire de son logement*» a indiqué Stéphane Quinet, le président de l'association.

Dans son intervention télévisée à la fin de son séjour en Nouvelle-Calédonie, Gérald Darmanin a indiqué qu'il demanderait aux responsables politiques calédoniens de se rendre à Paris fin août. «*Il faudra qu'on puisse enfin tenir des trilatérales, que les trois parties se retrouvent autour de la table...*» Le ministre a prévenu: «*Si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord sur le corps électoral d'ici début septembre, alors le gouvernement de la République prendra ses décisions. Il ne convoquera pas les élections provinciales sur la même base électorale qu'aujourd'hui.*» ▲



© Haut-commissariat NC

SÉMINAIRE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

A la mi-journée de son premier jour de visite, Gérald Darmanin a pris la parole lors du séminaire sur la transition énergétique à la Chambre de commerce et d'industrie, un événement organisé par la Fédération des entreprises des Outre-mer (Fedom). Il a souligné la nécessité pour le pays de disposer d'une énergie «*auto-nome, pas chère et décarbonée.*»

Vers une indépendance négociée

«*Parce que certaines conclusions de l'audit nous laissent perplexes, le FLNKS s'attachera à faire connaître ses critiques, aussi bien sur le fonds que sur la forme*» indique le communiqué du FLNKS. Celui rappelle le cadre fixé par le congrès du front du mois de février 2023:

- ▲ l'obtention d'une indépendance négociée en bilatérale avec la puissance administrante,
- ▲ la poursuite du processus irréversible de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie,
- ▲ l'obtention d'un « ultime » processus qui met en œuvre une programmation d'accession à l'indépendance.

“ Pas d'élections provinciales sans évolution du corps électoral. ”

Un audit de la décolonisation

La visite du ministre Gérald Darmanin a été l'occasion de présenter aux différents groupes politiques l'audit de la décolonisation qui avait été demandé par l'UC-FLNKS en 2017. Ce travail qui avait pour objectif d'évaluer l'efficacité et l'équité du processus mis en œuvre par les accords de Matignon et de Nouméa devait contribuer à alimenter les réflexions sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

L'audit a été rédigé en fonction des attentes des Nations Unies et des orientations de l'accord de Nouméa, en étudiant plusieurs sujets. Les indépendantistes ont regretté que le cabinet sollicité ne soit pas spécialisé dans les questions de décolonisation.

Le libre choix du statut politique/institutionnel

Dès 1988, les accords de Matignon-Oudinet ont prévu le transfert de compétences de l'État vers la Nouvelle-Calédonie. La loi organique de mars 1999 a défini de manière plus précise les modalités de ces transferts. « En 2022, un document de travail établi par le secrétariat de l'ONU rapporte que tous les transferts prévus sont intervenus, à l'exception de ceux portant sur l'Adraf et les compétences prévues à l'article 27 de la loi organique (règles relatives à l'administration des provinces, des communes et de leurs établissements publics, enseignement supérieur, communication audiovisuelle). » La consultation qui a eu lieu à partir de 2018 portait sur le transfert des compétences régaliennes, sur l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité.

Alors que lors des deux premiers référendums en 2018 et en 2020, le groupe

d'experts électoraux de l'ONU avait fait état « d'un environnement politique et électoral remarquablement calme et paisible... », avec un taux de participation très élevé, voire surprenant pour certains, la tenue du troisième

« Une sortie de l'accord de Nouméa sur fond de rupture avec les indépendantistes. »



référendum, organisée alors que la circulation active du virus avait entraîné de nombreux décès, a été très controversée. La troisième mission d'experts a fait état « d'un contexte de rupture du consensus entre les parties prenantes ainsi qu'un élargissement du fossé entre loyalistes et indépendantistes, notamment en l'absence de dialogue, donnant lieu à un appel au boycott du scrutin du côté des indépendantistes. » « Cette troisième consultation a démontré que la sortie de l'accord

de Nouméa s'est opérée sur fond de rupture du dialogue entre l'État et les indépendantistes » note le rapport. Les indépendantistes rencontrés par les experts ont estimé que « le changement de méthode de la part de l'État (qui consulte plus qu'il ne recherche le consensus) et sa fermeté par rapport à leurs revendications ressemblent à une sortie de l'État français de sa neutralité. » Ils ont annoncé « qu'ils n'en respecteront pas le résultat. »

de Nouméa s'est opérée sur fond de rupture du dialogue entre l'État et les indépendantistes » note le rapport. Les indépendantistes rencontrés par les experts ont estimé que « le changement de méthode de la part de l'État (qui consulte plus qu'il ne recherche le consensus) et sa fermeté par rapport à leurs revendications ressemblent à une sortie de l'État français de sa neutralité. » Ils ont annoncé « qu'ils n'en respecteront pas le résultat. »

Conclusion de l'audit :

« La population de Nouvelle-Calédonie, par son corps électoral restreint résultant de l'accord de Nouméa, s'est

exprimée par trois fois lors de consultations référendaires de 2018, 2020 et 2021. (...) Lors de ces consultations, il n'a été constaté ni pression exercée sur les électeurs, ni toute autre entrave à leur liberté de vote. Ces trois consultations correspondent donc à l'exercice d'un choix d'autodétermination libre et démocratique, tel que défini par la résolution 1514 de l'ONU.»

Le libre choix du modèle économique, social et culturel

«L'essor de l'industrie du nickel a progressivement conduit à faire de

la Nouvelle-Calédonie une économie mono-sectorielle», rapportaient des économistes en 2011. L'économie reste encore aujourd'hui très centrée autour du nickel.

La production agricole, par exemple, ne suffit pas à répondre aux besoins alimentaires de la population, ce qui entraîne une forte dépendance aux importations. « Cette dépendance alimentaire peut donc être considérée comme un frein à l'indépendance de

la Nouvelle-Calédonie car elle la rend vulnérable aux fluctuations des prix et des approvisionnements sur les marchés internationaux. »

Une forte dépendance aux importations qui représente un frein à l'indépendance.

La question du développement économique soulève elle-même des enjeux de lutte contre la pauvreté, de chô-

mage et d'exclusion sociale, en particulier dans la population kanak. « Dans les années 1960, on relevait un taux d'analphabétisme supérieur à 50% dans la population kanak et un taux de chômage de 30% dans les années 1980. Aujourd'hui, selon les chiffres 2020 de l'ISEE, le taux de chômage atteint 15% chez les Kanak contre 13% dans la population calédonienne en général. 33% des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle seraient en situation préoccupante par rapport à l'écrit. »

Plusieurs établissements scolaires créés dans les années 1970 et 1980, notamment l'université de Nouvelle-Calédonie en 1987, ont contribué à développer l'offre de formation. Le nombre de bacheliers a augmenté.

L'État continue à apporter son soutien financier au développement et à l'aménagement de la Nouvelle-Calédonie. « Selon le dernier rapport d'activité fourni par le Haut-commissariat, les dépenses de l'État pour l'année 2021 s'élèvent à plus de 195 milliards de francs Pacifique, soit environ 20% du PIB de la Nouvelle-Calédonie. » ▲



© Haut-commissariat NC

DEUX PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Deux personnalités qualifiées, choisies par le Haut-Commissariat, ont été associées au travail d'audit: Keisha McGuire, avocate et diplomate, représentante permanente de la Grenade aux Nations Unies où elle a présidé de 2019 à 2022, le « C24 », comité spécial de la décolonisation. L'autre personnalité est Dominique Bussereau, ancien ministre et ancien député, « qui possède une connaissance fine des enjeux et des institutions calédoniennes. »

UNE SOIXANTAINÉ D'ENTRETIENS

Plus d'une soixantaine de personnalités ont été rencontrées: élus et représentants politiques de toutes sensibilités, représentants de l'État, chercheurs, acteurs de la société civile (associations, entreprises, responsables des cultes.)



Malgré le boycott par les indépendantistes du troisième référendum, le rapport a considéré que les trois consultations « correspondaient à l'exercice d'un choix d'autodétermination ». (Photo d'archives)

// Veiller à la sécurité et accompagner les collectivités dans leurs projets structurants. //



Frédéric Bouteille, nouveau commissaire délégué dans le Nord

Le nouveau représentant de l'État en Province nord, Frédéric Bouteille, a pris ses fonctions le 14 juin en déposant une gerbe au monument aux morts de Koohnê, en présence des autorités civiles et militaires.



Frédéric Bouteille, 47 ans, arrive de l'Isère où il était directeur de cabinet du préfet, en charge de la sécurité. « Mes missions premières ici sont d'assurer la sécurité des Calédoniens, notamment sur les routes, et d'accompagner les collectivités dans leurs projets structurants » a-t-il expliqué après avoir déposé une gerbe aux monuments aux morts en présence des autorités militaires et civiles. La veille, il avait été accueilli par des échanges coutumiers au district de Poindah.



Plusieurs maires sont venus accueillir le nouveau représentant de l'Etat en Province nord.

Le nouveau commissaire délégué a également fait la connaissance de Nadeige Faivre, première vice-présidente de la province Nord et de plusieurs maires ou adjoints du nord venus à sa rencontre. Frédéric Bouteille connaît l'Outre-mer pour avoir été en poste en Guyane pendant trois ans et demi, en charge des communes de l'intérieur, les communes « non routières ». Avec « beaucoup d'humilité et de curiosité », il aborde cette nouvelle mission de représentant de l'État en Nouvelle-Calédonie, « dans un territoire singulier par de multiples aspects ».

// Le merle des îles calédonien découvert en dehors de son aire de répartition connue ! //



© David Louis Ugolini / SCO

L'oiseau rare

Voilà le fameux Dek-men, le merle des îles calédonien, un oiseau endémique au bord de l'extinction. Bonne nouvelle : il a été retrouvé récemment sur deux nouveaux îlots à Pum, à Faayo et Yava, en dehors de son aire de répartition connue ! Cet oiseau est considéré comme le plus rare et le plus menacé du pays.

Budget de la collectivité :

le compte administratif adopté à l'unanimité

Etape incontournable du cycle budgétaire de la collectivité, le compte administratif a été voté le 22 juin à l'unanimité. Il permet notamment de comparer les réalisations de crédits aux prévisions et de réajuster le cas échéant. Les indicateurs sont une nouvelle fois au vert.

« L'analyse du compte administratif fait ressortir les éléments suivants » indique le rapport remis aux élus pour la séance du 23 juin 2023 :

▲ Les résultats 2022 sont excédentaires, influencés par des rendements meilleurs qu'attendus en fonctionnement et par du retard dans l'exécution de certaines opérations du fait des aléas climatiques importants ainsi que des conséquences de la guerre en Ukraine.

Les efforts déployés par la collectivité au niveau des recettes de fonctionnement ont été probants avec des résultats excellents.

▲ Pour la cinquième année consécutive, une épargne brute positive a pu être dégagée, ce qui constitue un indicateur important pour la bonne santé financière de la collectivité.

▲ Le fonds de roulement, qui était de 11,06 milliards à l'entrée de l'exercice 2022 s'établit à 13,14 milliards en fin d'exercice : 8,3 milliards en fonctionnement et 4,8 milliards en investissement permettant à la collectivité de disposer de marges de manœuvre.

L'endettement est raisonnable et maîtrisé, la solvabilité satisfaisante.

« Cependant », note encore le rapport, « ces bons résultats ne seront pas de trop pour faire face aux risques à venir, du fait de la situation mondiale du nickel et aux répercussions possibles sur le plan de sauvegarde de la SMSP. La situation mondiale du nickel est fortement influencée par la politique menée par la Chine et par l'Indonésie qui produisent à des coûts difficilement atteignables pour la plupart des opérateurs. A cela s'ajoute la hausse du coût des matières premières et de l'énergie qui impactent les opérateurs nickel. »

LES EXPLICATIONS DE VOTE

▲ Union Calédonienne

L'UC a voté pour le compte administratif mais s'est abstenue pour le budget supplémentaire.

« Pour l'investissement, la consommation des crédits permet de voir si la programmation de nos opérations et leur réalisation tiennent suffisamment compte des différentes contraintes pouvant peser sur elles, tant sur le plan opérationnel que juridique ou financier. Notre groupe relève, de nouveau, que la collectivité dispose encore d'une très large marge de progression dans ce domaine. »

▲ UNI

« Nous notons avec satisfaction que les résultats 2022 sont excédentaires, que le taux d'épargne brute reste positif. (...) La préoccupation d'améliorer sensiblement le taux d'exécution budgétaire reste pour l'heure un objectif à conforter. »

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Pour rappel, le budget primitif 2023 avait été voté en maintenant le budget de fonctionnement avec une volonté de préserver le service offert à la population. L'évolution de la masse salariale avait été réduite au maximum. Le plan pluriannuel d'investissement, de 7,3 milliards, était financé en partie par le fonds de roulement.

Le budget supplémentaire 2023 se caractérise par un plan pluriannuel de fonctionnement en légère diminution. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 9,2 milliards, dont 7,5 milliards au titre du plan pluriannuel d'investissement, 1,04 milliard au titre de remboursement des emprunts et 425 millions au titre de la recapitalisation de Nord aménagement.

Ouégoa renoue avec la fête du Diahot

Pour la première fois depuis 2019, la commune de Ouégoa a organisé des festivités le 24 juin autour de son fleuve le Diahot. Un public nombreux parmi lequel quelques personnalités comme Jérémie Katidjo-Monnier, membre du gouvernement, ou le nouveau commissaire délégué pour la Province nord, Frédéric Bouteille. Des balades sur le Diahot en bateau mais aussi de nombreuses animations sur le site ont marqué la journée, avec en ouverture, une troupe de Ouégoa.



© Commune de Ouégoa



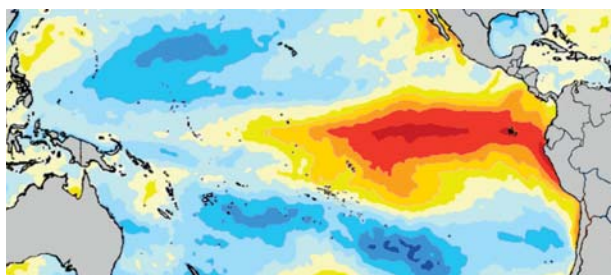
Une loi de pays pour le financement de l'enseignement privé

Le financement de l'enseignement privé confessionnel va faire l'objet d'un projet de loi de pays qui devrait être présenté au Congrès d'ici octobre: c'est l'annonce faite le lundi 12 juin par Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement en charge de l'enseignement. Des conventions seront également signées entre la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes pour fixer le montant des subventions dues par chacune, pour l'internat et la cantine notamment. Ces enseignements scolarisent un quart des élèves à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Ce financement sera assorti d'obligations

notamment en termes d'effectifs et de taux d'encadrement. En attendant le vote de cette loi de pays, la province Sud et la Nouvelle-Calédonie se sont engagées à débloquer des aides d'urgence pour permettre aux trois enseignements, la DDEC, la Felp et l'Asee, de terminer l'année scolaire. Pour rappel, la province Nord a toujours maintenu son financement des enseignements privés à travers un forfait par élève. En 2023, 672,8 millions ont été versés aux trois enseignements privés pour un effectif de 2885 élèves (104,2 millions pour l'ASEE, 427,19 millions pour la DDEC et 141,4 millions pour la Felp).

El Niño de retour

Après trois années très arrosées sous l'influence de la Niña, la Nouvelle-Calédonie pourrait connaître de nouveaux épisodes de sécheresse avec le retour probable d'El Niño. Une perspective qui inquiète le monde agricole et pourrait également avoir une influence sur les feux de forêt. « En général, un événement El Niño ou la Niña démarre pendant le printemps austral (entre août et novembre) et atteint son pic d'intensité en toute fin d'année » explique un météorologue de Météo NC. « C'est d'ailleurs de là qu'il tire son nom El Niño en référence à l'enfant Jésus puisque c'est au voisinage de la période de Noël et le long des côtes du Pérou qu'ont été ressenties, historiquement, ses principales conséquences sur le climat. »



Un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des fonds marins

« La plupart des éléments géologiques étudiés par les géosciences sont présents dans les fonds de l'espace maritime néo-calédonien » souligne le gouvernement de Nouvelle-Calédonie qui a voté le 7 juin, un moratoire de dix ans sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des fonds marins. « Cette diversité suscite l'intérêt des scientifiques depuis les années 1960 et toutes les données accumulées depuis ont permis d'identifier les enjeux scientifiques (meilleure compréhension des effets du changement climatique), économiques (présence de ressources minérales à fort potentiel) et environnementaux (préservation de la géodiversité et

des écosystèmes) qui y sont liés. »

Dans l'objectif de préserver le Parc naturel de la mer de Corail, ce moratoire interdit pendant une période de dix ans l'exploration, l'exploitation ou la prospection des ressources marines au sein de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. « La seule exception à cette interdiction concerne certaines missions de recherche ayant pour objet l'acquisition de connaissances scientifiques, à condition qu'elles n'entraînent pas d'effets significatifs sur les milieux et les équilibres naturels. »

La question de l'exploration des fonds marins a également été discutée lors d'un séminaire du comité français du



PECC (Pacific Economic Cooperation Council) qui s'est tenu en juin à Nouméa. Invité du journal télévisé, Pascal Lamy, président de ce comité, soulignait que sur ce sujet, le gouvernement calédonien et le gouvernement était totalement alignés. « L'exploitation des grands fonds marins ne sera pas possible en Nouvelle-Calédonie et pas non plus dans les zones économiques et la haute mer qui sont sous juridiction française. »

Des élus calédoniens à l'ONU

Des élus calédoniens ont fait le déplacement à New-York pour la réunion du C24, le comité spécial de la décolonisation.

Côté indépendantiste, Magalie Tingal-Lémé, au nom du FLNKS a déploré le fait que la France ait maintenu le 3^{ème} référendum alors que les indépendantistes avaient demandé son report en raison des deuils liés à la Covid. « *Nous n'accepterons jamais cette issue. Dans l'impossibilité de contester ces résultats dans le droit interne français, nous nous tournons vers la communauté internationale pour qu'une instance impartiale indique comment reprendre un processus qui soit*

conforme aux règles internationales en matière de décolonisation. Par l'accord de Nouméa, la France s'est engagée sur le chemin d'une décolonisation originale qui doit aboutir à la pleine émancipation de Kanaky. (...) Nous demandons au C24 qu'il nous soutienne dans notre démarche auprès des Nations Unies afin d'obtenir une saisine de la Cour internationale de justice. »

Gil Brial pour Les Loyalistes et Laura Vendegou du Rassemblement ont, de leur côté, exprimé le point de vue des non-indépendantistes. Cette dernière a évoqué le choix de son père, le grand chef Hilarion Vendegou et la fierté qu'elle a partagé avec lui d'être français, ainsi que le choix massif des Kanak, lors du 1^{er} référendum de 1958, de rester français.



Au nom du FLNKS, Magalie Tingal Lémé, a appelé le C24 à soutenir la démarche des indépendantistes pour « reprendre un processus qui soit conforme aux règles internationales en matière de décolonisation »

A propos du budget de la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie a voté son budget le 30 mars mais une recette d'un montant de 835,3 millions provenant d'une convention avec l'Europe, non encore signée à ce jour, ne pourra être perçue. L'État a interpellé le gouvernement sur cette « insincérité technique » du budget primitif 2023. « *Dans le cadre d'un prochain acte budgétaire, la Nouvelle-Calédonie, par une décision modificative, pourra supprimer cette recette s'il n'y a pas la perspective d'une conclusion prochaine de cette convention avec l'Union européenne* » indiquait Carine Farault, secrétaire générale adjointe au Haut-Commissariat interrogée par NC la 1^{ère}. « *C'est une insincérité technique car le retrait de cette recette n'aura aucune incidence sur l'équilibre du budget de la Nouvelle-Calédonie.* »

Les footballeuses de l'AS Academy féminine remportent la première édition de la Ligue des championnes d'Océanie



« Grande joie pour les jeunes footballeuses de l'ASAF qui ont remporté la Coupe d'Océanie à Port Moresby. »



Plusieurs structures engagées dans la préservation de l'environnement tenaient des stands d'information comme ici l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité qui détaillait les dégâts causés par les cerfs et les cochons.

Fête de

l'igname

un espace de rencontres

Après Hienghène en 2021, la fête de l'igname de l'aire Hoot Ma Whaap s'est tenue à Kaala Gomen, tribu de Bouaoui, le vendredi 2 juin. Un espace de rencontres autour du tubercule sacré dans lequel étaient conviés les scolaires.



Associer les plus jeunes à cette manifestation. »



« La fête de l'igname est l'occasion de rassembler nos 14 chefferies de l'aire Hoot Ma Whaap, de faire le point sur nos réussites et nos échecs » : Pombei Paeten-Whaap, président de l'aire Hoot Ma Whaap resitue la manifestation dans son contexte. A la tribu de Bouaoui à Kaala Gomen, plusieurs partenaires comme les services de la province Nord, l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité ou l'Académie des langues kanak renseignent les scolaires qui déambulent entre les stands en ce vendredi 2 juin, veille de vacances scolaires. Le président de l'aire Hoot Ma Whaap, enseignant à la retraite, tenait à associer les plus jeunes à cette manifestation organisée autour du tubercule sacré.

Pombei Paeten-Whaap, président de l'aire Hoot Ma Whaap rappelle le sens de la fête de l'igname organisée à l'échelle de l'aire, destinée à être un espace d'échange en présence des quatorze chefferies réunies.



INTÉGRER LA VISION CULTURELLE KANAK DE L'OCÉAN

Référent pour l'environnement marin au Sénat coutumier, Jean-Yves Poedi, sénateur de l'aire Ajiïë Arhö a expliqué l'engagement de l'institution coutumière au sein du Comité de gestion du Parc naturel de la mer de Corail, l'une des plus grandes réserves naturelles au monde.

« Au mois de décembre 2021, le Sénat coutumier et les huit conseils coutumiers ont signé un accord de partenariat avec l'ONG Conservation international afin de renforcer les capacités d'implication des autorités coutumières dans la conservation de la nature. L'objectif est de refléter la vision culturelle kanak au sein du comité de gestion du parc naturel de la mer de Corail. »

« On n'interroge pas la nature. C'est la nature qui nous parle et nous dit où est notre place et quelle est notre fonction » poursuit le référent de l'institution coutumière. Le projet est de formaliser un socle commun relatif à la vision culturelle kanak de l'océan et de sa protection, d'identifier les connaissances et pratiques traditionnelles qui peuvent être intégrées dans la gestion du parc naturel.

Plusieurs structures engagées dans la protection de l'environnement avaient fait le déplacement comme ici l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité et son pôle Espèces envahissantes. Des pièges à cochon étaient présentés devant le stand dans lequel Ken Cadin, animateur du pôle, expliquait les dégâts occasionnés notamment par les cerfs et les cochons dans les forêts ainsi que les conséquences sur les sols.

Les services provinciaux s'étaient mobilisés pour présenter les programmes de protection du dugong et de la roussette, deux espèces emblématiques qui tiennent un rôle important dans la culture et la coutume.

Les élèves en visite sur le site étaient conviés à graver des bambous, sur le thème de l'igname. Un exercice qui a permis à chacun d'exprimer sa créativité. ▲



La fête de l'igname est l'occasion de réunir les 17 chefferies de l'aire Hoot M Waap. Le département des musiques traditionnelles du Conservatoire avait préparé des animations sur le mythe fondateur de l'espace Hoot Ma Whaap.



Le tas d'ignames a été préparé pour l'accueil coutumier.



Présentation des programmes de protection du dugong et de la roussette.

Atelier de gravure sur bambou. ▲



La fusion pour favoriser la création



La délégation qui participera au festival des arts mélanésiens au Vanuatu du 19 au 31 juillet sera composée d'artistes du nord d'horizons différents qui ont préparé des créations au cours de deux résidences. *« La fusion stimule la création »* souligne Junior Touyada, directeur artistique de la délégation.



La délégation a été dénommée Ba Men Duup, terme qui désigne ceux qui font le travail à la tribu. »

« Notre identité, elle est devant nous »: Junior Touyada reprend une phrase de Jean-Marie Tjibaou pour illustrer l'esprit dans lequel la délégation des artistes du nord a été constituée. Trente-cinq personnes venues de toutes les communes du Nord prendront part au 7e festival des arts mélanésiens avec la délégation de Nouvelle-Calédonie, manifestation qui se tiendra du 19 au 31 juillet à Port-Vila. *« L'accent est mis sur la création ! »*

Les artistes, de différents horizons, autodidactes ou de formation plus académique, tous orientés vers la transmission et la création, ont été choisis pour leur capacité à s'accorder, à s'harmoniser entre eux, poursuit Junior Touyada, qui est également responsable du département de musiques traditionnelles et chants océaniens au Conservatoire. Plusieurs musiciens intervenants font partie du groupe. *« La fusion stimule la création. »*

La délégation est plutôt jeune, mais toutes les générations sont représentées. *« Nous organisons cette semaine notre deuxième résidence, à l'hôtel de la province Nord. La première s'est tenue à la tribu de Bouaoui à Kaa-la Gomen. L'objectif est de favoriser le mixage, le maillage, créer de la cohésion de groupe. La délégation a été dénommée « Ba Men Duup », terme qui dans les chefferies de l'aire Hoot Ma Whaap, désigne ceux qui font le travail à la tribu. »*



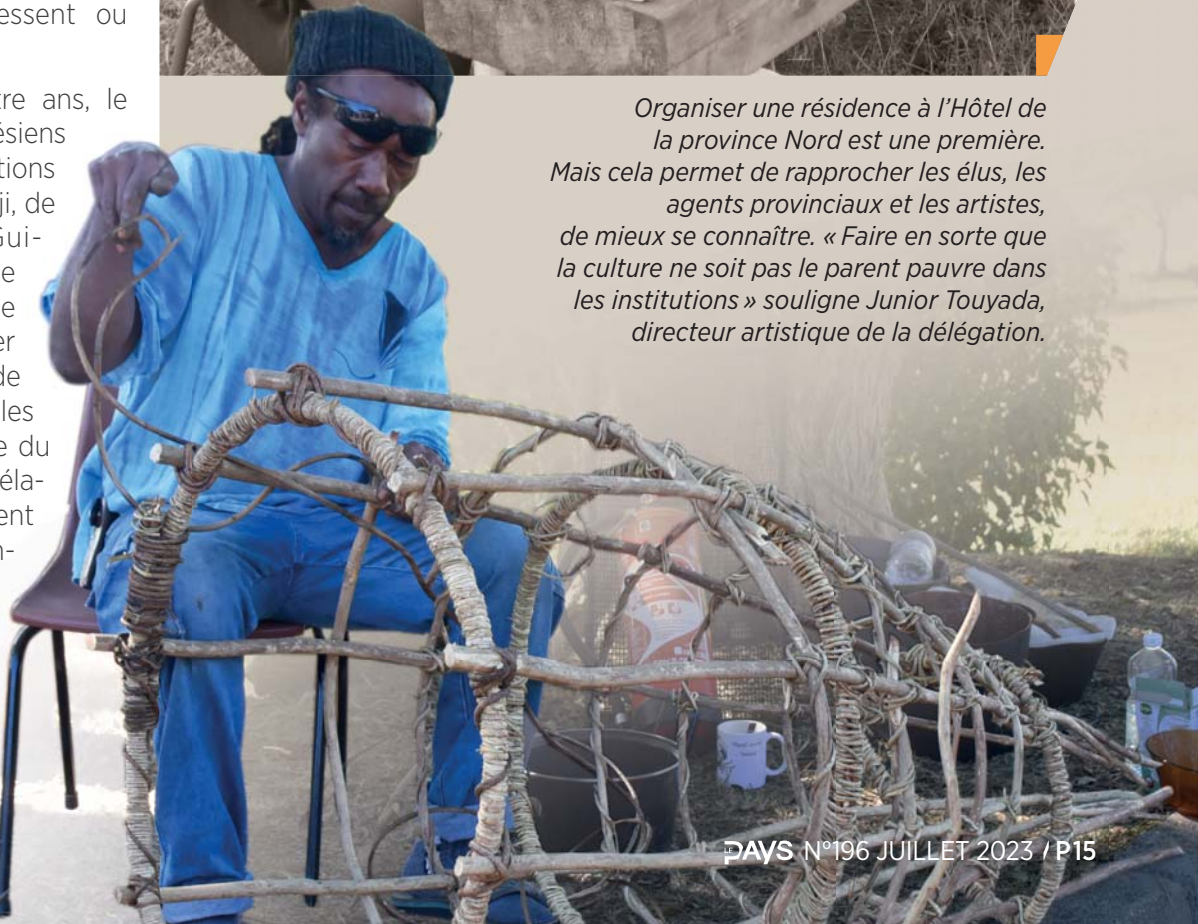


Réussir à s'accorder entre musiciens d'horizons différents est l'un des enjeux des résidences organisées pour préparer la délégation.

Reformuler les éléments de la tradition

En ce deuxième jour de résidence, chacun s'attache à peaufiner ses accessoires: corbeilles de case en bois de caféier qui seront utilisées pour la danse, jupes en fibres végétales, coiffes en tapa, nattes tressées, robes teintées avec des colorants naturels, casse-têtes en bois sculpté... Là aussi, chacun montre sa polyvalence. Les musiciens qui sont aussi souvent danseurs sculptent, tressent ou peignent...

Organisé tous les quatre ans, le festival des arts mélanésiens qui réunit des délégations des îles Salomon, de Fidji, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Vanuatu et de Nouvelle-Calédonie, vise à valoriser et à partager les cultures des pays de la Mélanésie. Créé dans les années 1990 à l'initiative du Groupe Fer de lance mélanésien, il permet également à ces pays de questionner leur devenir face à la mondialisation. En 2010, la Nouvelle-Calédonie avait accueilli la 4^{ème} édition, avec des manifestations dans les trois provinces. ▲



Organiser une résidence à l'Hôtel de la province Nord est une première. Mais cela permet de rapprocher les élus, les agents provinciaux et les artistes, de mieux se connaître. « Faire en sorte que la culture ne soit pas le parent pauvre dans les institutions » souligne Junior Touyada, directeur artistique de la délégation.

Pe sêédan

« agir pour être le chemin de l'autre »

Les directions de la culture et des sports ont récemment fusionné, en associant le service de la mission de la femme, pour devenir la Direction du développement humain et des identités. Une nouvelle organisation qui est le fruit d'une longue réflexion, avec une devise «*Pe sêédan, être le chemin pour l'autre*» qui témoigne de la volonté d'unir ses forces pour le bien du service public.



Emmanuel Tjibaou, directeur de la culture, Bruno Thirion, directeur des sports et Astrid Gopoéa, cheffe du service de la mission de la femme, ont mené avec leurs équipes le travail de concertation pour former une seule direction. Quelque cinquante heures de réunions !



Apprendre à se connaître, savoir à quel type de public chacun s'adresse, avec quelles missions."

Arrivé à la province Nord en octobre 2022 après dix années passées en tant que directeur du centre culturel Tjibaou, Emmanuel Tjibaou, directeur de la culture, a eu à mener, avec Bruno Thirion, directeur des sports, la réorganisation souhaitée par l'exécutif provincial. Une réorganisation qui associe également le service de la mission de la femme dont la responsable est Astrid Gopoéa. Ces deux directions et ce service se trouvent dans le même bâtiment. «*Mais ce n'est pas parce que l'on se côtoie tous les jours que l'on sait ce que font les uns et les autres*» note Emmanuel Tjibaou. «*Il a d'abord fallu apprendre à se connaître, savoir à quel type de public chacun s'adresse, avec quelles missions, les contraintes de chacun... L'objectif était de construire du sens entre nous*». De longues heures de réunion ont été nécessaires, avec au départ une phase de diagnostic.

Une démarche de concertation

Le mode «*gestion de projets*» a été activé avec des ateliers tenus par les chefs de service et le tandem de directeurs pour la culture et le sport. Des restitutions devant tous les agents soit 46 personnes au total ont été régulièrement proposées avec la production d'un document de synthèse. «*Cela a permis de valider la démarche et de l'ajuster, avec la contribution de tous. On a vu ensemble ce qu'il était possible de mutualiser et les spécificités qui se rattachent à nos cœurs de métier. Je pense au sport et à ses règles ou au principe de classement des sites archéologiques ou encore à la confidentialité des dossiers pour ce qui concerne la mission de la femme.*» Les rapports d'activité de la collectivité ont également constitué une base de travail. L'équipe a par

ailleurs bénéficié de l'expérience de réorganisation des autres directions.

Une administration mutualisée

Les deux directions gèrent des infrastructures en direct (comme le centre d'accueil pour les femmes en difficulté, la base nautique de Foué, le centre aquatique de Pouembout, la salle multisports de Voh...) ou accompagnent des associations

qui en assurent la gestion grâce aux subventions qu'elles perçoivent de la collectivité (comme les centres culturels Pomémie et Goa Ma Bwarhat...). Le volet gestion administrative et financière s'est révélé particulièrement important. *« Nous avons jusqu'ici trois exécutions comptables. Nous aurons désormais l'un de nos trois pôles appelé Ressources et supports qui sera dédié au volet administratif et financier. »*

Des améliorations ont été identifiées. *« Nous allons mettre en place un bureau en charge de la gestion des infrastructures. Pour l'instruction des dossiers, il nous manque toujours des compétences techniques que nous devons mobiliser auprès d'autres directions. »* De la même façon, une personne sera en charge des ressources humaines dans la nouvelle direction. *« Ce sera une mission secondaire pour l'un des agents. »*

Les mêmes réseaux

Deux autres pôles ont été créés, notamment le pôle Accompagnement des acteurs et animations des réseaux.

« Nous avons constaté que nous avons des réseaux communs, le même tissu associatif, les mêmes autorités coutumières. » Le troisième pôle est intitulé Femmes et développement, avec un service *« Droits et protection des femmes »* auquel est rattaché le Centre d'accueil des femmes en difficulté de Témala et le volet juridique.

« Un pôle commun dédié au volet administratif et financier. »

L'appellation de cette nouvelle direction a été décidée à la fin du processus de concertation. Le choix s'est porté sur le nom *« Direction du développement humain et des identités »*.

« Nous avons réfléchi sur nos valeurs. Et nous avons constaté que notre chance, c'est que nos trois secteurs placent l'humain au cœur de nos missions respectives. L'idée était également de raccrocher l'individu à son terroir. D'où la notion d'identités plurielles. » La nouvelle organisation doit permettre d'impulser une nouvelle dynamique, chacun *« faisant chemin pour l'autre. »* *« L'idée est de se servir des expériences passées des uns et des autres pour capitaliser sur l'expertise des équipes et du réseau des partenaires. »* ▲

« Nos secteurs placent tous l'humain au cœur de nos missions respectives »
souligne Emmanuel Tjibaou.

Des fiches de poste à revoir

Depuis l'adoption le 28 avril en assemblée de la province Nord d'une délibération actant la nouvelle organisation et la création d'une direction du développement humain et des identités, les fiches de poste ont été entièrement revues pour les 47 agents concernés. Depuis le 1er juillet, la nouvelle direction est officiellement créée. *« Si plus de 50% des missions de l'agent changent, on relance un nouvel avis de vacance de poste. Sinon, un simple arrêté suffit »* indique Emmanuel Tjibaou, qui a lui-même déposé sa candidature au poste de directeur.



Une recette d'anguille fumée

Chaa kèè-bwacu rè pârâ

Fumer les anguilles est un mode de cuisson traditionnel qui se pratique encore de nos jours. Cette méthode permet de conserver plus longtemps les aliments. Pratique culinaire souvent mise en avant dans la région centre de la Nouvelle-Calédonie, l'anguille fumée est spécialement préparée lors des grands événements comme la célébration de la nouvelle igname.



1 > Vider les anguilles.

> Tôbwi pârâ.



3 > Récupérer l'écorce de bourao et faire des lamelles d'attaches.

> Cee kâ-pe mê tia böpè-rè tiwâ kèè xwi rè kwii curu rè pârâ.



2 > Couper de grands morceaux.

> Söpuru mwïï böpè-rè.



4 > Nettoyer en grattant le surplus de l'écorce de bourao.

> Xii kâ-pe.

5



> Passer au feu pour les ramollir.

> Sîrî mîi böpè kä-pe nâ mè ri bwi.

6



> Attacher les anguilles avec des morceaux de roseaux.

> Fi pârà ngé böpè chöö.

7



> Attacher le tout avec les fibres d'écorces de bourao.

> Fëi ngé kwii kä-pe.



8



> Placer le tout sur une grille au-dessus de la braise.

> Au bout de 2 heures de cuisson, retourner les anguilles sur la grille.

> Retourner les anguilles jusqu'à leur cuisson complète.

> Famètù pârà töxú bwacu mè mèrè ngé jee-nè.

> Fârâ baaru xêrêkâmîâ nâ chèpwîrî pârà.

> Chèpwîrî ti xwânee rè ö mèrè.



ALK
Académie des Langues Kanak

Cette recette a été collectée en avril 2023 par Christelle Pemonon, chargée d'études ALK Xârâcùu.

Photos: Christelle Pemonon

Les photos de Léon Vico

« Il avait toujours un appareil photo à la main » se souviennent ses enfants José et Mylène. Né à Ouégoa en 1932 où il a exercé le métier de rouleur sur mine, Léon Vico, décédé en 2014, a été longtemps surveillant à l'internat de Koumac avec son épouse Renée, mais aussi transporteur et taxi. Scènes de la vie quotidienne, portraits, travail sur mine ou accidents de la route (parfois impressionnants!) : ses clichés témoignent avec sensibilité de la Calédonie d'autrefois.



*Un témoignage
en noir et blanc
de la Calédonie
d'autrefois. "*





... Les photos de Léon Vico



L'ancêtre

« Le pionnier de la famille Vico, Angelo Vico, est arrivé le 29 mars 1887 à bord du navire *Le Fontenoy*, avec le 59^{ème} convoi de bagnards » indique Pascal El Menaouer du service patrimoine de la mairie de Koumac. « Condamné à la transportation, il a exécuté une peine de dix ans de travaux forcés à Ouégoa, puis restera encore trois ans dans la région, libéré mais assigné à résidence et sous surveillance de l'administration pénitentiaire. Il est décédé à Ponérihouen, à Monéo, en février 1904 à l'âge de 45 ans.

Son seul descendant, Giacomo Vico (Jacques en français) est né en novembre 1881 à Marseille. Il se marie le 26 juin 1905 à Ouégoa avec Maria Blanc. Le couple aura 9 enfants. Giacomo (Jacques) Vico, commerçant à Ouégoa, est décédé en mars 1924. »



Des clichés d'accidents parfois impressionnants!





KNS au contact du public



Toujours à la recherche de nouvelles compétences."

Sur la côte est au mois de mai, puis dans les communes de la côte ouest en juin, KNS a effectué une tournée d'information dans les communes du Nord pour apporter de l'information au plus près de la population et répondre aux interrogations de chacun. Avec le témoignage en direct de deux jeunes employées très motivées.

« **K**NS, c'est une entreprise jeune, il y a tout à construire, c'est motivant de participer à l'aventure »: Vaïana Keletanoa, chargée de mission « relations avec les communautés et les sous-traitants » vient d'installer les panneaux d'information à Koumac avec sa collègue Lorna Wabéalo, technicienne dans le même service. Les passants sont invités à suivre à l'intérieur la projection d'un petit film de présentation du site, de la mine au port en passant par l'usine, avec des témoignages d'employés locaux sur leur formation et leur métier. « L'enquête de réputation menée fin 2022 auprès de la population, mais aussi auprès des coutumiers et de nos 450 sous-traitants a montré qu'ils avaient des interrogations sur l'usine et un besoin d'information, de communication » explique Vaïana Keletanoa, en



Promotion interne

« Calédonienne, j'ai passé 13 ans dans l'Hexagone où j'ai obtenu un master à l'Institut de gestion sociale de Paris. J'ai ensuite travaillé pour différents grands groupes, Total, Eramet... et je suis revenue en Calédonie avec Sodexho pour travailler à la base-vie de Goro » explique la jeune femme. En 2019,

elle intègre KNS en tant que conseillère Ressources humaines. Il y a peu, une évolution de carrière lui a permis d'intégrer le département des relations avec les communautés. « KNS accompagne ses employés dans le développement de leurs compétences, à travers la reprise d'études dans certains cas. L'année dernière, on a dénombré 109 promotions internes » explique-t-elle.



tenue de travail comme sa collègue. Elle ne cache pas sa fierté de faire partie des 1350 employés de l'entreprise (dont 90% de locaux), des 28% de femmes, (ce qui est exceptionnel dans l'industrie minière et métallurgique, souligne-t-elle, « c'est un record »). Et qui plus est avec le statut de cadre!

Beaucoup de questions sur l'emploi

« L'objectif de cette tournée dans toutes les communes du nord est de parler de manière très ouverte de nos activités et de leur impact... De la production, des recrutements, de nos métiers et aussi de l'environnement » poursuit la chargée de mission. « Nous sommes à l'écoute. Les questions posées portent majoritairement sur l'emploi. Et aussi sur la production! »

Et qu'en est-il de la production justement? « Au mois de mai, elle s'élève à 3100 tonnes alors que l'objectif était de 3000 tonnes. Les résultats du premier trimestre sont très encourageants. »

Poser sa candidature sur le site Internet

KNS est toujours à la recherche de nouvelles compétences. Un petit livret distribué par les deux jeunes femmes détaille les métiers « en tension », les seize « métiers porteurs » pour les années à venir qui sont très divers, d'opérateur sur mine à technicien de maintenance en passant par technicien informatique... « Nous renvoyons toutes les personnes qui recherchent un emploi vers le site Internet car c'est le meilleur endroit pour déposer sa candidature. »

Pour faciliter la question du logement pour ceux qui viennent de loin, des mesures sont prises par l'entreprise, que ce soit pour des locations ou pour l'accession à la propriété. KNS



© KNS

Les jeunes mais aussi les parents sont venus s'informer sur l'activité de KNS, notamment par rapport à l'emploi.

a également innové en instaurant des congés exceptionnels pour des événements familiaux ou culturels, des congés qui s'adressent à tous.

Transition énergétique et production d'un nickel plus « vert », sécurité sur le site et sur le trajet domicile-travail: différents sujets sont également abordés à chaque étape de la tournée.

Cette initiative d'information et de communication sur le terrain devrait être renouvelée dans les mois et les années à venir. Avec, également en prévision, une journée portes ouvertes sur le site... ▲



© KNS

Pour un nickel plus écoresponsable



Chargée de mission transition énergétique à KNS, Marie-Caroline Lacroix, ingénieure disposant d'une solide expérience dans le secteur des énergies renouvelables, travaille sur la mise en place du programme « Transition nickel ».

KNS envisage de récupérer la chaleur des scories, aujourd'hui perdue.

« Un virage industriel » : c'est ainsi que KNS qualifie la démarche entreprise en faveur de la transition écologique. Avec un objectif : la réduction de 50% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 et des émissions totalement nulles d'ici 2050.

Actuellement, le site industriel de Koniambo nickel est alimenté par une centrale électrique au charbon, et occasionnellement au fioul. D'une capacité de 240MW, elle dispose d'un début d'échange avec le réseau public via une ligne de 35MVA, qui permet à Enercal de disposer d'une source d'appoint pour le réseau calédonien.

Le programme « Transition nickel » engagé par KNS depuis 2022 a pour enjeu de poursuivre la montée en puissance de l'usine en sécurité, tout en réduisant ses émissions de carbone ainsi que ses coûts de production. Pour prendre ce « virage industriel », KNS a lancé une série d'études et prévoit de finaliser son plan d'actions fin 2023.

Trois axes de travail ont déjà été développés afin de « décarboner » les activités :

► Identifier et étudier les pistes d'économie et de récupération d'énergie pour améliorer les gestes quotidiens opérationnels des équipes. La récupération de la chaleur des scories, source de chaleur importante et aujourd'hui perdue, est envisagée, même si l'option est assez coûteuse.

► Une étude est en cours avec Enercal afin que KNS puisse bénéficier de l'électricité produite par le réseau public à partir d'énergies renouvelables, à des prix lui permettant de rester compétitive.

► KNS envisage également de produire son électricité en introduisant des sources d'énergie plus propres et renouvelables avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur son site et le remplacement du charbon de sa centrale électrique avec plusieurs options : la biomasse couplée au charbon, un mix qui pourrait alimenter sa centrale (un test est prévu en août 2023) ou l'utilisation de gaz naturel liquéfié. Une source d'énergie propre, mais non renouvelable, qui permettrait toutefois à KNS de réduire significativement ses émissions de carbone dans un avenir relativement proche. « Cela pourrait offrir une phase transitoire, avant de pouvoir bénéficier de solutions innovantes (biodiesel, hydrogène, sources d'énergie renouvelables...) » Le cabinet français Technip Energies/Genesis a mené les études qui présentent des résultats prometteurs » indique KNS. « La solution consisterait à remplacer totalement le charbon par le gaz naturel liquéfié, en utilisant l'ensemble des structures compatibles existantes et de nouvelles installations flexibles performantes et évolutives. L'énergie produite par ce nouveau process permettrait non seulement de répondre aux besoins énergétiques opérationnels de KNS mais également de contribuer à la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie en lui fournissant le surplus d'énergie décarbonée produite. » ▲





L'inversion de polarité, « une prouesse technique »

Ces derniers mois, les fours de l'usine Koniambo ont atteint un niveau de production encore jamais obtenu. Le résultat d'une modification dans les fours, « une inversion de polarité » dont les résultats semblent prometteurs.

Le procédé pyrométallurgique en œuvre à KNS repose sur deux fours électriques alimentés chacun par deux électrodes. L'arc électrique généré permet ainsi de porter à l'état de fusion le minerai acheminé dans les fours. Afin de pouvoir augmenter la production, il était indispensable d'arriver à optimiser la stabilité électrique des fours. Un projet d'amélioration technique avait été identifié par les équipes techniques soutenues par des experts internationaux: l'inversion de polarité des électrodes. Après plusieurs mois d'études et d'analyses, les tests sur les deux fours se sont révélés concluants: les fours de KNS ont atteint des niveaux de puissance et de stabilité électrique encore jamais égalés. Les résultats sont donc prometteurs. « Les conditions de test vont se poursuivre jusqu'à ce que l'accord permanent nécessaire soit obtenu » indique l'industriel.

BON À SAVOIR

Garniérite, latérite, pyrométallurgie, hydrométallurgie: petits rappels sur les termes.

▀ **Garniérites (ou sapolites)**: terme générique qui désigne le minerai relativement pauvre en fer et riche en magnésium dont les teneurs en nickel se situent entre 1.3% et 2.5%.

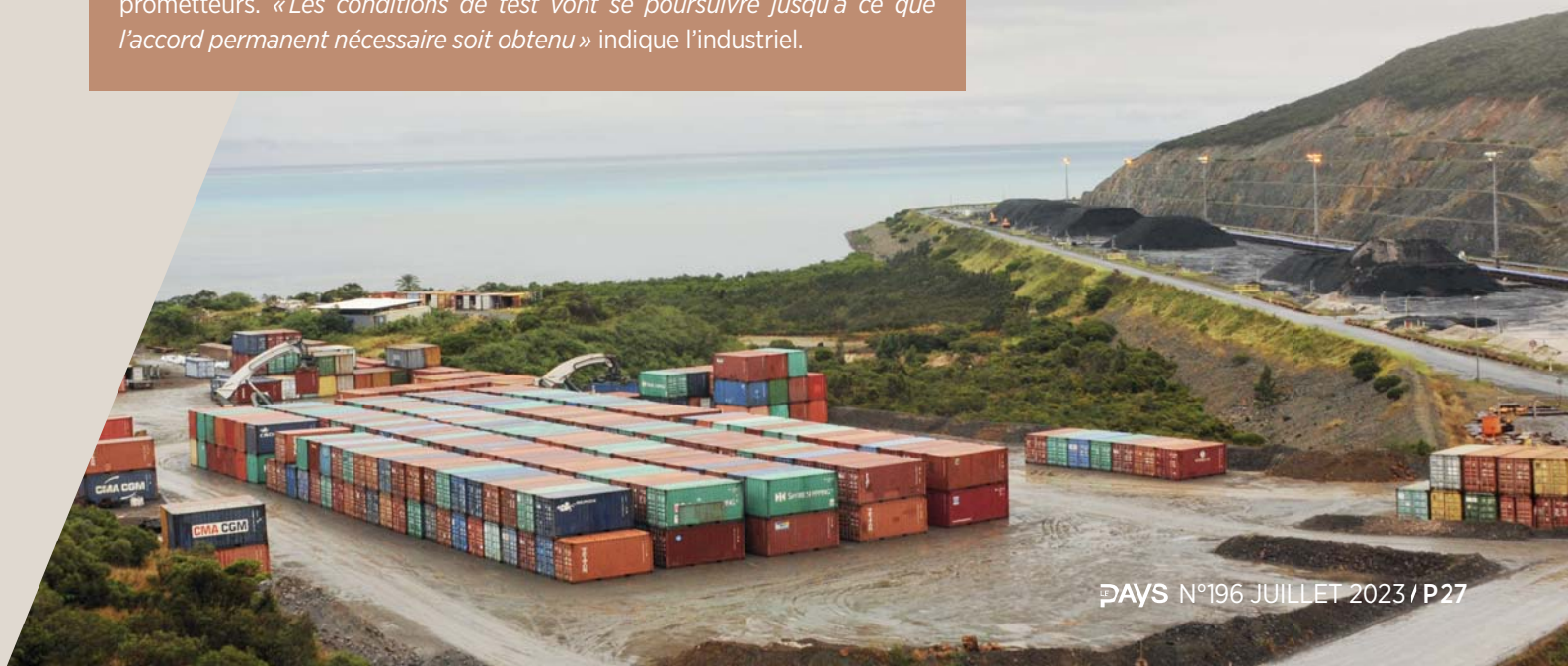
La sapolite valorisable est transformée par un procédé de pyrométallurgie, grâce à la fusion du minerai (comme c'est le cas à l'usine Koniambo ou à l'usine de la SLN à Doniambo).

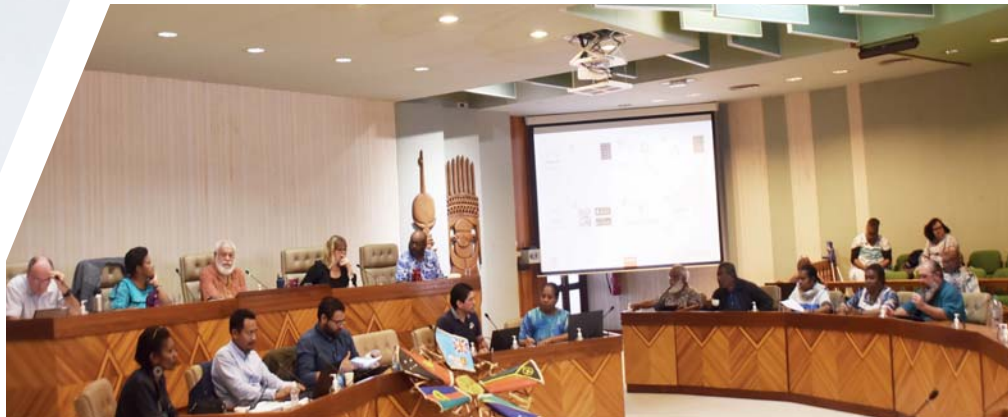
> La pyrométallurgie permet principalement la production de ferronickel.

▀ **Latérites (ou limonites en anglais)**: ce terme désigne le minerai à moindre teneur en nickel mais contenant du cobalt. Les latérites sont traitées par hydrométallurgie, procédé qui consiste à mettre le minerai en solution avec des réactifs chimiques afin de permettre la lixiviation, la purification, la précipitation sélective et extraire in fine le nickel et le cobalt.

> Ce procédé utilisé à l'usine de Prony Resources à Goro permet de produire du NHC (Nickel Hydroxyde Cake) qui contient du nickel et du cobalt.

Il intéresse notamment le marché des batteries pour les véhicules électriques.





A propos du nickel et de la doctrine nickel

La présentation du rapport de la Chambre territoriale des comptes sur la stratégie de la province Nord en matière de nickel a été l'occasion d'un petit rappel historique sur l'engagement des indépendantistes dans ce secteur économique. Et quelques mises au point du groupe UNI (Union nationale pour l'indépendance)...

Le Pays: pouvez-vous nous rappeler quelle est l'origine de la construction de l'usine du Nord ?

UNI: Si la décision de construire une usine dans le nord est factuellement adossée à l'accord de Bercy de 1998, l'idée plonge ses raisons dans le contexte de l'accord de Matignon-Oudinot. Le rééquilibrage « institué » fait son entrée dans les discours et attentes politiques. Un certain nombre de situations établies étaient ainsi questionnées comme la concentration dans et autour de Nouméa des activités de production génératrices d'activités et d'emplois. Cela valait même les activités de transformation métallurgique du nickel dans la ville, alors que le minerai était alors acheminé par voie maritime depuis les centres miniers de l'intérieur. La population autour de ces centres devait se contenter des salaires de la main d'œuvre d'extraction et du chargement de bateaux.

L'évidence était là: pourquoi « délocaliser » et donc abandonner à d'autres les bénéfices de l'activité de transformation ? Et ce d'autant qu'on ne mettait pas dans les bateaux les impacts négatifs de l'extraction minière sur les rivières, sur les bords de mer ... C'est dans ce contexte qu'a mûri l'idée d'une usine de transformation de nickel

dans le Nord. Il a bien fallu une décision parce qu'il faut se rappeler que jusque-là, jusqu'à l'accord de Nouméa, seul l'État était compétent en matière de nickel... et possédait 100% de l'usine SLN de Doniambo.

C'est pourquoi la décision de construire une usine dans le nord est venue comme préalable (accord de Bercy) à la signature de l'accord de Nouméa.

Le Pays: La question de l'exportation de minerai fait toujours l'objet de bras de fer. Les usines off-shore calédoniennes ont-elles la capacité d'absorber tout le minerai extrait des mines calédoniennes ?

UNI: Je répondrai par l'affirmative en précisant que les capacités actuelles d'absorption de la seule usine calédonienne SMSP de Corée a été conçue selon les capacités des mines détenues par la NMC-SMSP. Il est évident que l'on ne se serait pas contenté de la seule usine de Gwangyang si l'on avait eu la garantie d'obtenir des autres mineurs calédoniens l'approvisionnement d'une autre usine calédonienne offshore. Pour nous, la question n'est pas la capacité du modèle d'usines calédoniennes offshore à absorber, mais plutôt l'absence de volonté et le refus de voir la Nouvelle Calédonie disposer d'actifs publics industriels offshore. C'est un non-sens si



Jusqu'à l'accord de Nouméa, seul l'État était compétent en matière de nickel et possédait 100% de l'usine SLN de Doniambo."

on considère la rente métallurgique que cela procurerait à la Nouvelle Calédonie et cela prive aussi les générations futures de revenus lorsque la ressource nickel sera épuisée.

Nous avons malheureusement le contre-exemple du projet négocié en 2012 entre le groupe chinois Jinchuan et la SMSP pour une usine hydro-électrique appartenant à 51% à la SMPS en Chine... L'accord, le « MOU », n'a pas pu aller plus loin faute de ressources latéritiques, la Province Sud ayant refusé d'octroyer des concessions libres à la SMSP!!!

Le Pays: La stratégie nickel repose également sur la volonté de voir les actionnaires calédoniens devenir majoritaires dans la SLN à travers la STCPI. Est-ce toujours d'actualité alors que la SLN est en grande difficulté et les trois usines déficitaires ?

UNI: La SLN est en difficulté à cause des choix de son actuel actionnaire de référence, ERAMET dont l'État est l'un des actionnaires. Oui, la situation difficile de la Société pose de manière critique le contrôle des 54% de superficie minière détenue par la SLN en Nouvelle-Calédonie. Une OPA (offre publique d'achat) sur ERAMET, comme une cession de SLN (vente) par Eramet à une autre société ou à un autre groupe, conduirait à ce que ces titres miniers échappent au contrôle de la Nouvelle-Calédonie. D'où l'urgence de monter majoritairement au capital de la SLN afin de préserver ces titres miniers au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie.

Le Pays: La chambre territoriale des comptes note que le retour des dividendes vers la collectivité publique n'a pas été confirmé lorsqu'il y a eu des bénéficiaires et qu'au contraire, la collectivité est appelée à venir en soutien financier de la Sofinor et de la SMSP, pourquoi ce choix ?

UNI: La collectivité a fait le choix de ne pas percevoir directement les dividendes issus de l'activité nickel et provenant notamment de la SNNC afin de laisser les marges de manœuvre à l'opérateur industriel SMSP pour conforter les co-entreprises du groupe, KNS et SNNC.

Le résultat est quand même là ... Au moment des crises du secteur nickel, KNS et SNNC n'ont pas eu recours

à l'État durant ces dix dernières années. Ce qui n'est pas le cas de la SLN et de Prony Ressources Nouvelle-Calédonie (autrefois Vale Nouvelle-Calédonie). KNS n'a été aidé que pour la défiscalisation de la centrale électrique en 2008 (26 milliards d'avantage fiscal) au moment de la construction.

• Goro (PRNC), c'est 112 milliards d'aides de l'État!

• SLN c'est 123 milliards d'aides de l'État! Oui, la collectivité a fait le choix d'accompagner sa SAEML Sofinor dans la montée en puissance de l'usine du nord et le doublement de capacité de l'usine SNNC de Corée. SMSP n'a pas demandé l'aide de l'État.

Le Pays: La chambre territoriale des comptes observe qu'en toute logique, puisque la ressource minière appartient à toute la Calédonie, c'est au niveau de la Nouvelle-Calédonie que devraient se structurer les interventions dans ce secteur, est-ce envisageable ?

UNI: C'est une analyse de l'institution de contrôle mais qui omet la prépondérance de la Nouvelle-Calédonie dans l'encadrement et le contrôle de l'exploitation et de la valorisation de la ressource nickel. Et je rappelle que la Nouvelle Calédonie est la seule collectivité à être autorisée par le code minier de 2009 à exercer des travaux de recherche.

Oui, il est envisageable de structurer les interventions de la Nouvelle-Calédonie dans le secteur du nickel à l'échelle du pays. C'est dans ce cadre et cet esprit que, dès l'adoption du schéma de mise en valeur des richesses minières et du Code minier en avril 2009, des groupes de travail sur l'élaboration d'une stratégie minière à l'échelle du Pays ont été institués... Il s'agissait justement de structurer et de donner de la cohérence aux interventions dans ce secteur du nickel.

Je rappelle que nous, le Groupe UNI, avec le président de la province Nord Paul Néaoutyine, sommes les seuls à avoir fait des propositions en ce sens et déposé nos contributions écrites au XIV^{ème} Comité des signataires du 06 février 2016. ▲



© SMSP

Il est envisageable de structurer les interventions de la Nouvelle-Calédonie dans le secteur du nickel à l'échelle du pays. Nous sommes les seuls à avoir fait des propositions en ce sens.

La SMSP

maintient le cap



« La SMSP poursuit une stratégie économique de bon sens, qui est alignée avec la doctrine nickel portée par la province Nord, fondée sur la recherche des filières de valorisation de notre ressource nickel, épuisable, sur un marché très concurrentiel et fluctuant » indique son directeur général Karl Therby. Rencontre.

Avec l'usine de Corée, un retour de dividendes d'environ 11 milliards XPF depuis la mise en opération. Il y 13 ans. "

Le Pays : La doctrine nickel repose notamment sur l'exportation du minerai calédonien vers les usines calédoniennes off-shore, quelle est la situation de l'usine de Corée à ce jour ?

Karl Therby : La situation de notre usine en Corée du Sud est satisfaisante. Cependant nous avons eu une année dernière en deçà de nos attentes pour trois raisons principales.

La première est l'impact de la Niña sur la production de minerai qui a eu pour conséquence l'envoi de moins de minerai en quantité et également en qualité, avec une teneur de

nickel plus faible que prévu.

La seconde est le typhon Hinamnor qui a frappé la Corée du Sud le 6 septembre 2022 et ses conséquences. En effet, le typhon a provoqué l'arrêt temporaire des hauts fours de Pohang opéré par POSCO, principal client de la SNNC.

La troisième, mais non la moindre, est l'explosion des coûts énergétiques, conséquence directe de la guerre en Ukraine. Le charbon a notamment vu son prix multiplié par 4, ce qui impacte drastiquement les coûts de production. Malgré ces éléments externes, les résultats financiers de 2022 sont restés à l'équilibre pour l'usine.

La SMSP poursuit une stratégie économique de bon sens, qui est alignée avec la doctrine nickel portée par la Province Nord, fondée sur la recherche des filières de valorisation de notre ressource nickel, épuisable, sur un marché très concurrentiel et fluctuant. Le développement de partenariats dits offshore tels que celui de la Corée du Sud avec POSCO est un modèle qui fait ses preuves depuis 13 ans maintenant pour assurer la transformation de notre minerai, tout en tirant des bénéfices de cette transformation même si l'usine ne se trouve pas sur le sol calédonien.

Le Pays : Le partenariat se révèle-t-il profitable au fil des années ?

KT : Sans aucun doute, et je suis toujours surpris des propos hésitants tenus par certaines personnes à l'égard de ce modèle. Après l'ouverture de la première ligne de production en 2008, une seconde ligne en 2015, ce sont près de 32,5 millions de tonnes de minerai qui ont été envoyées par la NMC pour alimenter l'usine de Corée où 430 000 tonnes de ferronickel ont été produites. Une performance qui a permis un retour de dividendes d'environ 11 milliards XPF depuis la mise en opération.

Ce partenariat est donc profitable et nous a d'ailleurs déjà permis dans le passé de créer des emplois en local avec l'extension de la capacité d'extraction de la NMC en 2015 pour alimenter la seconde ligne de la SNNC.

Nous sommes aussi sur une vision long terme avec notre partenaire POSCO.



Après l'ouverture de la première ligne de production en 2008, une seconde ligne en 2015, ce sont près de 32,5 millions de tonnes de minerai qui ont été envoyées par la NMC pour alimenter l'usine de Corée où 430 000 tonnes de ferronickel ont été produites.

“ Nous avons validé, il y a deux ans déjà, la conversion d'une partie de notre production de ferronickel en mattes de nickel destinées aux batteries. ”

Nous avons validé, il y a deux ans déjà, la conversion d'une partie de notre production de ferronickel en mattes de nickel, produits intermédiaires utilisés dans la fabrication de batteries pour les véhicules électriques, secteur porteur pour l'avenir. La mise en production va démarrer d'ici le mois de novembre.

Le Pays : Et qu'en est-il du partenariat avec la Chine ?

KT : S'agissant de la Chine, c'est une déception pour le groupe, mais c'est la vie classique des entreprises. Nous explorons des opportunités, en l'occurrence la possibilité d'une prise de participation majoritaire dans une usine en Chine en partenariat avec le groupe YICHUAN qui serait alimentée par les mines du groupe SMSP.

Alors que la conclusion de la transaction définitive était imminente et que notre filiale porteuse de la participation de la SMSP en Chine était constituée depuis août 2022, un désaccord est apparu sur la demande inattendue du partenaire de soustraire de sa garantie de passif, certaines responsabilités qui lui incombent.

Comme tout industriel raisonnable et responsable, nous avons pris la décision de mettre un terme à l'ébauche de partenariat. Et nous avons déjà initié des discussions avec d'autres partenaires poten-

tiels afin de valoriser le minerai NMC qui ne peut l'être actuellement par la SNNC.

Le Pays : Quelle est la situation de la SMSP à ce jour du point de vue financier ?

KT : Le plan de sauvegarde a été homologué par le tribunal de commerce en octobre 2022. Nous avons honoré, comme prévu, la première échéance de notre plan il y a quelques semaines.

Le Pays : Quelles sont les perspectives ?

KT : Au niveau du groupe SMSP, nous continuons de rechercher des partenaires qui adhèrent à notre vision. Nous recherchons majoritairement à nous développer sur le marché des batteries, marché porteur pour l'avenir, plus rémunérateur et qui met en avant un traitement le plus propre possible de la ressource et également respectueux des droits de l'homme. Ce sont là deux secteurs où nous avons une avance considérable sur certains de nos concurrents (Indonésie et Philippines).

Nos perspectives doivent s'adapter au marché.

Or ce marché a été, et est encore, révolutionné par les investissements étrangers (majoritairement chinois) en Indonésie.

Ces investissements massifs sont la conséquence directe du courage politique du gouvernement indonésien d'arrêter les expor-

tations de minerais sans valeur ajoutée pour son pays. Avec cette vision stratégique, l'Indonésie n'a donné d'autre choix aux pays industrialisés que de venir investir sur son territoire. Sans ressource naturelle, pas d'usine.

Malheureusement, notre territoire n'a pas encore mis en place de stratégie nickel et cela impacte fortement les perspectives de développement pour notre groupe.

Le Pays : Où est vendu le ferro-nickel qui sort de l'usine KNS ?

KT : Historiquement, notre ferro-nickel était plutôt acheté dans le Sud-est asiatique mais la part des achats européens est en augmentation.

Le Pays : Est-il envisageable de produire du « nickel batterie » à Vavouto ?

KT : Ce n'est pas la vocation initiale de Koniambo Nickel. Cependant, comme je vous l'expliquais précédemment, le marché des batteries est le marché d'avenir en termes de demande. Le groupe travaille donc sur toutes les opportunités qui concernent ce secteur.

Cela fait naturellement partie des options que nous étudions pour l'avenir.

Les actionnaires poursuivent leurs discussions régulièrement pour assurer le maintien de l'outil de travail, et faire face par ailleurs à la conjoncture mondiale. ▲



À partir de 10 ans, on est responsable de ses actes. »

© Bibliothèque Bernheim de Koné



Gendarme de la Maison de protection des familles, Sandrine Saint-Pol est intervenu à la bibliothèque Bernheim de Koné pour informer et répondre aux questions des parents sur le cyberharcèlement.

Le cyberharcèlement est puni par la loi

Internet et les réseaux sociaux ont favorisé le développement d'une nouvelle forme de harcèlement, renforcé par un sentiment d'impunité lié à l'anonymat : le cyberharcèlement. Mais attention, il est puni par la loi.

Aujourd'hui, lorsqu'une plainte pour harcèlement est déposée, les enquêteurs peuvent remonter jusqu'à l'auteur des messages blessants répétitifs. Même si les réseaux sociaux et les pseudonymes utilisés donnent une illusion d'anonymat. C'est l'une des informations délivrées par les gendarmes de la Maison de protection des familles lors de leurs interventions dans les établissements scolaires. La peine encourue peut aller jusqu'à deux années d'emprisonnement et plus de 3 millions d'amende.

Mineur et toutefois responsable de ses actes

«Le cyberharcèlement, c'est une violence répétée, qui suscite de la douleur. La violence peut être verbale ou psychologique» indique Sandrine Saint Pol, gendarme au sein de cette brigade basée à Koohné qui a essentiellement un rôle de prévention. «Nous nous rendons dans les classes à la demande des chefs d'établissement pour des séances d'information. S'il y a un cas

avéré de cyberharcèlement, qu'il y ait ou non dépôt de plainte, nous échangeons avec l'auteur ainsi qu'avec la victime. Nous leur rappelons notamment qu'à partir de 10 ans, on est responsable de ses actes et qu'on peut être contraint à un suivi avec un éducateur pour des mesures éducatives. Et à partir de 13 ans, on est pénalement responsable, on peut aller en prison.»

Pas d'écran dans la chambre

La généralisation de l'usage du téléphone et des réseaux sociaux amène de nouvelles problématiques dans les familles. Sandrine Saint-Pol en a eu encore la confirmation lorsqu'elle a animé un échange avec le public pendant la semaine de la presse organisée à la bibliothèque Bernheim de Koohné. «Plusieurs familles sont venues pour avoir des conseils sur l'utilisation des écrans. D'autres étaient accompagnés de leurs enfants, des familles qui retardent

l'introduction des écrans chez elles et qui voulaient avoir l'appui de la parole d'un professionnel... »

Comment garder un œil sur l'historique de navigation de ses enfants? Comment identifier les enfants victimes de harcèlement? Les questions des familles sont multiples. Les gendarmes de la brigade de protection des familles recommandent de ne pas autoriser les écrans dans les chambres. «*La navigation sur Internet ou sur les réseaux sociaux, c'est dans la pièce commune*» souligne Sandrine Saint Pol. «*Il faut aussi surveiller le temps de connexion. Et être l'écoute, être observateur!*» Tout changement d'attitude doit alerter, par exemple si le jeune devient violent ou s'il se renferme sur lui-même.

La Nouvelle-Calédonien échappe au phénomène du «*nude*» autoportrait dénudé envoyé sur Internet ou du «*revenge porn*», diffusion d'un contenu sexuellement explicite diffusé sans le consentement de la ou des personnes concernées par

vengeance ou pour exercer une pression. Là encore, les auteurs s'exposent à des poursuites et les victimes ne doivent pas hésiter à demander conseil et à se faire accompagner par les services compétents. ▲

CONTACTS UTILES

Tribunal de Koné: 45 25 13

Tribunal de Nouméa: 27 93 50

Demander l'aide juridictionnelle: passer par l'accueil du tribunal

- SOS écoute: 05 30 30

Prendre rendez-vous avec un psychologue (consultation gratuite)

- Antenne médico-psychologie de Poindimié 42 60 34
- Antenne médico-psychologique de Koumac 42 76 56
- Pôle sanitaire du Nord 42 10 06

Bénéficier des renseignements gratuits d'un(e) juriste

- Points d'accès aux droits en province Nord: 05 30 35 - 72 17 31
- Julie Beurois: permanences à Poya et Pouembout: 86 05 92
- Association aide aux victimes et d'accès aux droits (ADAVI): 27 76 08 (Bureau d'aide aux victimes au tribunal de Koné)
- Association UFC que choisir Koné: 51 20 28 - Nouméa: 28 51 20
- SOS Violences: 05 11 11

ACHÈTE CORNES DE CERF

Cornes récentes, propres

1200F
le kilo



Autre qualité,
nous consulter

Collecte sur demande dans l'ensemble du pays
Tél. : 90.05.55 kejaon@gmail.com
Kejaon 1 - Ridet n°1 310 788 001

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seule

Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30



Comment manger plus de fruits et de légumes et pourquoi ?



Le « Baromètre santé 2023 » publié par l'Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie confirme le fait que le surpoids et l'obésité touchent toujours beaucoup les Calédoniens. Peu d'entre nous consomment chaque jour les cinq portions de fruits et de légumes que recommande l'Organisation mondiale de la santé pour être au mieux de sa forme. Mais comment faire pour changer ses habitudes alimentaires ?



Dans l'assiette, la règle des trois s'applique avec, à parts égales, une portion de viande, de poisson ou d'œuf une fois par jour, des légumes à chaque repas et enfin des tubercules ou des céréales. //

Marie Quantin, diététicienne de l'Agence sanitaire

Depuis 2010, l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie a mis en place un outil de mesure afin d'apprécier l'état de santé des Calédoniens. Quelque 3500 adultes, de 18 à 64 ans, tirés au sort parmi les habitants des trois provinces, ont accepté de répondre à un questionnaire fourni et à se prêter à des mesures de taille et de poids. Des prises de sang ont même été réalisées sur certaines personnes volontaires. Les conclusions du troisième « Baromètre santé adulte 2021-2022 » viennent d'être présentées au public dans différentes communes.

Nos légumes quotidiens

38% des personnes interrogées mangent des légumes chaque jour, 24% des fruits, alors que l'Organisation mondiale de la santé recommande de consommer cinq portions de fruits et légumes par jour. 10% des Calédoniens respectent cette préconisation. 2% n'en mangent jamais.

La raison mise en avant est en priorité le prix. Les légumes et les fruits sont trop chers. Mais même en Province nord où beaucoup de gens disposent d'un bout de terrain pour cultiver, les habitudes ali-

SELON LE « BAROMÈTRE SANTÉ ADULTES »

- ▲ 70 % des Calédoniens jugent leur état de santé « bon » ou « très bon ».
- ▲ 22 % déclarent souffrir d'une pathologie chronique (37 % chez les 45-64 ans)
- ▲ 20 % déclarent rencontrer des difficultés dans l'accès aux soins.

mentaires sont les mêmes.

Un quart des Calédoniens mangent des fruits tous les jours.

Plus de 95% des personnes interrogées consomment des pâtes ou du riz blanc chaque semaine, 58% en mangent tous les jours, une ou plusieurs fois.

Les tubercules et légumes secs se retrouvent au moins une fois par semaine dans l'assiette de 67% des

// Des tubercules une fois par semaine dans l'assiette de 67% des Calédoniens. //

Calédoniens. 14% en consomment tous les jours et 20% uniquement quelques fois dans le mois.

La consommation quotidienne de tubercules et légumes secs est deux fois plus fréquente en Province nord (22%) et en Province des Iles (20%)



qu'en Province sud.

54% des Calédoniens déclarent consommer des boissons sucrées tous les jours.

« Par rapport à 2015, la consommation de produits préparés très salés semble être en augmentation, dans les trois provinces et pour toutes les tranches d'âge. »

En excès de poids

Un peu plus des deux tiers des adultes en Nouvelle-Calédonie sont en excès de poids: 28% en surpoids et 38% obèses. Ces chiffres sont comparables à ceux de 2015. La proportion de personnes obèses augmente avec l'âge: 47% des personnes de 45 à 64 ans sont obèses, taux plus important chez les femmes (42%) que chez les hommes (37%). Avoir de la graisse sur le ventre est

préjudiciable à la santé: cela favorise le risque de développer des maladies chroniques tels que le diabète de type 2 ou des maladies cardiovasculaires. Le tour de taille est donc plus important que l'indice de masse corporelle. Selon le Baromètre santé, en Nouvelle-Calédonie, il est en moyenne de 96,5 cm chez les hommes et de 95,9 cm chez les femmes (le tour de taille moyen varie en fonction de l'âge, il est également plus élevé dans les îles Loyauté que dans le Nord et le Sud. L'obésité abdominale est plus importante chez les femmes (66%) que chez les hommes (32%).)

D'après les critères de l'OMS, l'obésité abdominale est atteinte à partir de 102 centimètres chez l'homme et de 86 centimètres chez la femme. ▲

Privilégier les feuilles

Comment diversifier notre alimentation et consommer plus de légumes? « Il faut privilégier les feuilles qui sont accessibles toute l'année, à portée de main » indiquait la diététicienne de l'Agence sanitaire Marie Quantin dans notre édition du mois d'octobre 2022. « Cœur de citrouille, cœur de chouchoute, feuille de taro, de manioc, chou kanak... La citrouille et la papaye verte sont également excellentes. » Elle précise que dans l'assiette, la règle des trois s'applique avec, à parts égales, une portion de viande, de poisson ou d'œuf une fois par jour, des légumes à chaque repas et enfin des tubercules ou des céréales (ignames, taros, riz, pâtes, pain... La consommation de fruits doit être limitée à deux ou trois portions par jour. Le mode de cuisson est également important: « le lait de coco ou la friture, ce n'est qu'une fois par semaine! » souligne encore la diététicienne. Les soupes maison sont un bon moyen de faire le plein de légumes. En cette saison fraîche, c'est l'idéal pour se réchauffer en soirée!

SANTÉ / NUMÉROS UTILES

DISPENSAIRES	Koné:	Pouébo	47 36 47	Pouembout	45 72 31
Bélep	47 75 80	Dr Schlumberger	42 33 88	Ponérihouen	42 70 15
Canala	47 75 60	Dr Taleb	47 56 00	Poya	42 54 16
Hienghène	47 75 00	Dr Tarpinian (cardiologue)	47 33 99	Touho	47 14 14
Houaïlou	47 75 40	Koumac:		Voh	47 27 23
Kaala Gomen	47 75 70	Dr Forcin	47 58 55	ORTHOPHONISTE LIBÉRALE	
Koné	42 10 85	Dr Roth-Heitz	47 57 58	Poindimié: J. Flamant	93 91 46
Koumac (urgence CHN)	42 65 15	Poindimié: Dr Genevois/Dr David	42 36 36	ORTHOPTISTE	
Népoui	47 74 40	Poya: Dr Baecke	42 53 83	Koné: C. Devillers	47 77 20
Ouégoa	47 74 80	Voh: Dr Plantegenet	42 34 32	OSTÉOPATHE DO	
Poindimié (urgences CHN)	42 66 66	INFIRMIERS LIBÉRAUX		Touho/Poindimié: S. Dorien	47 14 14
Poindimié	42 72 33	Houaïlou	42 53 02	ANTENNE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE	
Ponérihouen	47 75 30	Koné:		Koné	42 10 06
Pouébo	47 74 90	J.M. Carre	47 35 46/ 78 13 14	Koumac	42 76 56
Poum	47 74 70	L. Pidoux	91 09 28	Poindimié	42 60 34
Poya	47 74 30	N. Rossetto	99 10 67	PSYCHOLOGUE LIBÉRAL	
Touho	47 75 10	Poindimié:		Koné:	
Voh	47 74 60	M. Decara	74 40 99	Y. Marchand	74 12 89
SAGES-FEMMES LIBÉRALES		J.F. Guilloux	78 42 66/ 42 84 00	A. Coadou	54 05 24
Koné: K. Logie/E.Dodion	42 39 47	DENTISTES			
Poindimié: E. Marnas	71 49 80	Koné (Cabinet dentaire)	47 38 88		
MÉDECINS LIBÉRAUX		Koumac	47 67 40/ 47 62 76		
Houaïlou: Dr Nonnon	42 36 00	Poindimié	42 74 14		

Velouté de chouchoute

La chouchoute également connue sous le nom de chistophine, est un légume qui se marie parfaitement avec une multitude d'épices et d'aromates et qui laisse libre cours à la créativité en cuisine. La chouchoute est également bénéfique pour la santé. Elle est faible en calories, riche en fibres, en vitamines C et en minéraux.



INGRÉDIENTS

- ▼ 2 oignons
- ▼ 4 chouchoutes
- ▼ 1 cube de bouillon de légumes
- ▼ 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- ▼ Poivre
- ▼ En option : 10 cl de crème liquide.

PRÉPARATION

- ▼ Avec un couteau bien aiguisé, éplucher les chouchoutes, retirer le noyau et les parties fibreuses.
- ▼ Émincer les oignons et les faire revenir dans l'huile d'olive.
- ▼ Ajouter les chouchoutes coupées en gros morceaux, les laisser dorer légèrement.
- ▼ Verser environ ½ litre d'eau de manière à recouvrir les chouchoutes. Ajouter le bouillon. Couvrir et laisser mijoter pendant 20 minutes.
- ▼ Mixer le tout. Ajouter de l'eau si nécessaire pour obtenir la consistance désirée.
- ▼ Ajouter du poivre. Et de la crème liquide si vous appréciez !



Chouchoutez votre santé."

> Orientation > Formation > Insertion

VIENS AU

SOFIP

PRÉPARER TON AVENIR !

Rendez-vous à la salle
omnisport de Pwêédi Wiimîâ
du 4 au 5 juillet **2023**

Mardi de **8h à 18h30**
et mercredi de **8h à 11h30**

15^e
EDITION



**Salon de l'Orientation de la Formation
de l'Insertion Professionnelle**



Mairie de
Pwêédi Wiimîâ

Lycée professionnel
François-d'Assise

Lycée
Antoine Kela

www.sofip-online.nc



Mots croisés

ÊTES-VOUS PRÊTS À PRENDRE LA MER ?

RAZ-DE-MARÉE MARÉE DESCENDANTE		UN TRUC EN PLUS CITÉ CORSAIRE	RESSERRÉES SOUFFLE AU NORD-OUEST	UNITÉ DE PRESSION ATMOSPHERIQUE	TOILETTES DE CHAISE OU DE CABESTAN	PHARES SUR LE PONT DU BATEAU			
			4		JETÉE AU MOUILLAGE NON PAYÉ		7		
ROUGE EN MER BANQUIER MONDIAL			VAGUES POUR LE SURFEUR		LE LESOTHO SUR LE WEB	ÇA LAISSE LE CHOIX VIEILLES CHARRUES			
							8		
EXPÉDITION SAVOIR-FAIRE					SPORT BALNÉAIRE ENTRE 2 MARÉES				RETOUR DE VAGUE
			EN FIN DE MESSE	3	ACCORD RUSSE ARCHIPEL DES CÔTES-D'ARMOR				LOURD SUR LES BORDS
SIGLE ROYAL ESTUAIRES BRETONS			SOMMET ONCLE D'AMÉRIQUE			BRÉHAT OU MOLÈNE VALEUR REFUGE			
				1000 POUR CAPITAINE HADDOCK RANGE LA VOILE					
PRÉNOM SCANDINAVE NABOT				AVAIT COURS EN ITALIE					PERMET D'ACCOSTER AU PORT
	9			EXCLAMATION MARÉE MONTANTE		ON EN TROUVE AUX THERMES MARINS			6
HISSÉ À L'ARRIÈRE DU NAVIRE	RELATIONS DE CONFIANCE	GONFLE LES VOILES	SIGLE RÉPUBLICAIN DE MÊME		OBTENU		VIEUX FRANÇAIS HALO DE LUMIÈRE		
						TRANCHE DE VIE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE			VILLE DE PROVENCE
À VÉRIFIER AVANT D'APPAREILLER PHÉNOMÈNE CLIMATIQUE	5				EXPLOSA AU-DESSUS DES ANGLAIS				
				PASSÉ SOUS SILENCE		TIR AU RUGBY			
FAUX MARBRE			1	PLEIN OUEST			2		

Le mot à trouver

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Un mot à trouver est : C'EST MARRON

T	N	A	N	O	P	C	S	T	U	C	S	T
O	P	D	R	O	P	T	U	N	O	N	I	N
A	V	A	T	S	O	S	A	U	T	M	E	T
P	A	V	I	L	L	N	O	N	A	N	A	N
C	O	C	O	E	U	R	F	E	U	R	E	C
S	P	A	G	N	O	M	E	H	E	S	P	A
S	O	L	A	F	L	I	R	E	S	A	B	O
R	I	V	S	A	B	O	R	D	S	A	S	A
L	E	S	M	E	T	E	T	E	S	M	E	L
A	R	T	I	T	E	S	U	R	F	A	R	D
E	N	V	O	L	E	S	U	R	F	E	N	A
F	M	I	R	O	U	L	E	A	V	U	X	U
B	A	B	O	R	D	O	O	U	O	U	O	U
J	U	S	A	N	T	A	N	C	R	E	J	U
F	W	E	P	S	R	E	S	R	E	S	F	W

Appel à projet

Réduction des déchets & économie circulaire


Edition
2023



3 THÉMATIQUES

- Le développement du réemploi, de la réutilisation et de la réparation
- La prévention et la valorisation des biodéchets
- La mise en oeuvre d'actions de prévention des déchets durant le « MOIS DU CLIMAT » (18/09 au 18/10/2023)


POUR PARTICIPER :

- 1**  **TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER**
sur le site de la province Nord
www.province-nord.nc
ou de l'ADEME
www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

- 2** **RENOYER VOTRE DOSSIER**
3 Sessions
du 26/05 au 28/07/2023
du 28/07 au 29/09/2023
du 29/09 au 24/11/2023

DES QUESTIONS ?

SERVICES PROVINCIAUX :

 dde-agenda21@province-nord.nc
 **47 72 39**

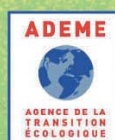
OU

L'ADEME :

 environnement.caledonie@ademe.fr
 **24 35 17**



**PROVINCE
NORD**
Direction du Développement
économique et de l'environnement





INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES



Rejoignez-nous

www.koniambonickel.nc

